

SAISONNIERS CAPITAINERIE

Bassin du Linkin et Ploumanac'h : 27h ou 35h par semaine, contrat d'un mois ou de deux mois

1 - POSITION DANS L'ORGANIGRAMME

- Service : Capitainerie
- Structure : Local du service
- Supérieur hiérarchique direct : Directrice des ports

2- NATURE ET ETENDUE DES ACTIVITES

- Bassin à flot

L'agent saisonnier intervient par roulement sur deux fonctions.

- Travail sur les pontons et/ou sur le plan d'eau :
 - Aller au contact des plaisanciers, les accueillir en tant qu'ambassadeurs du port et de la ville de Perros-Guirec.
 - Aider à l'amarrage des navires de plaisance
 - Donner les premières informations nécessaires (lieux : capitainerie, sanitaires, accès, renseignements pratiques, infos sur la ville de Perros-Guirec) Encaisser les taxes pour les bateaux de passage.
- Travail à la Capitainerie :
 - Accueillir les usagers et plaisanciers de passage les renseigner sur le fonctionnement du port
 - Encaisser les taxes pour les bateaux de passage.
 - Seconder l'agent d'accueil titulaire dans les tâches administratives qui lui sont confiées.
 - Renseigner sur les activités touristiques et les éventuelles manifestations.
 - Louer des vélos
 - Veiller à l'entretien et la propreté des sanitaires

L'agent saisonnier peut être amené ponctuellement à aller sur le site du port de Ploumanac'h pour encaisser sur le plan d'eau ou au bureau du port, renseigner les plaisanciers et les touristes (par demi-journée)

Les horaires sont établis en fonction des pics d'activités pour les permanences en capitainerie.

Pour l'accueil sur le ponton visiteurs, les horaires sont fluctuants car ils dépendent de l'amplitude horaire d'ouverture de la porte du bassin (sur les heures des marées comprises entre 07h30 et 22h00, les week-ends et jours fériés).

3 – POLYVALENCE

Oui

4 – LIAISONS FONCTIONNELLES

→ Internes : ensemble des agents de la capitainerie

→ Externes : usagers

5 – PROFIL DE COMPETENCES

| SAVOIRS | SAVOIR-FAIRE | SAVOIR-ETRE |
|--|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Parler anglais - Etre titulaire du permis côtier est un + - Connaître la Commune et les environs - Connaissance ou intérêt pour le milieu marin - Maîtrise de l'outil informatique - Niveau scolaire : BAC + 2 | <ul style="list-style-type: none"> - Accueillir le public et le renseigner - Apprendre rapidement - Sens de l'organisation - Aptitude à exercer une activité en vue car représente l'image de marque de la commune | <ul style="list-style-type: none"> - Capacités relationnelles - Autonomie - Adaptabilité - Dynamisme - Rigueur - Maturité - Rendre compte |